

Des vacances sous le soleil, une rentrée sous la chaleur de nos luttes !

La fermeture estivale de l'Université de Lorraine se profile, et avec elle, la perspective de pouvoir enfin souffler un peu !

Pouvoir souffler d'une année scolaire marquée par l'inflation, notamment des prix à la pompe, sans que nos salaires augmentent. Le SMIC ayant été revalorisé le 1^{er} Juin 2026 de 2,41€, pour atteindre 1867€ brut, de plus en plus de travailleur.es de la fonction publique se font « rattraper » par le SMIC : 10 échelons sur 11 de la grille C1 sont sous le SMIC, de nombreux échelons des catégories B et même la catégorie A est désormais concernée. L'ESR pallie ce scandale par des primes, mais cela ne fait pas illusion : ces primes ne sont pas socialisées, et donc on ne les retrouvera pas dans nos retraites, lors de nos arrêts de travail...

Cette année a été aussi particulièrement marquée par la situation internationale, et en particulier par le génocide encore en cours en Palestine et les guerres au Moyen-Orient et en Ukraine. Et alors que devrait se développer les solidarités internationales, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche intensifie sa stigmatisation des étudiants étrangers, en restreignant les possibilités d'exonération des droits d'inscriptions différenciés pour les étudiants extra-européens.

Il faut dire que notre présidente n'a pas attendu ce décret pour exercer pleinement cette mesure xénophobe ironiquement appelée « Bienvenu en France », contrairement à une grande partie des universités en France.

Enfin, les coupes budgétaires dans les services publics, et notamment dans nos universités, se sont fait de plus en plus ressentir. A titre d'exemple, on peut citer les 160 emplois de contractuels financés par des appels à projets que la direction de l'université de Lorraine veut supprimer d'ici 2030 par manque de financement.

Mais ce climat n'est pas irréversible ! Par les actions collectives que nous organiserons, par les solidarités que nous ferons fleurir, par les luttes que nous mènerons, nous pourrons faire reculer les directions et leurs projets mortifères !

Alors la CGT Ferc Sup Lorraine souhaite aux personnels de l'Université de belles vacances d'été bien méritées !



De l'autonomie à la marchandisation : une stratégie contre le service public de l'enseignement supérieur

Vingt ans de réformes : une même logique

Depuis près de vingt ans, l'enseignement supérieur et la recherche connaît une succession de réformes. Chacune est présentée comme une réponse ponctuelle à une difficulté particulière : moderniser les universités, renforcer leur autonomie, améliorer leur gouvernance, accroître leur attractivité ou répondre à des contraintes budgétaires.

Analysées séparément, ces réformes peuvent apparaître comme des ajustements successifs. En revanche, leur enchaînement dans le temps met en évidence une véritable stratégie de long terme pour l'enseignement supérieur, orientée vers une transformation profonde, et en rupture du modèle universitaire français historique.

Une progression par étapes

La loi LRU de 2007 constitue la première grande étape de cette transformation. Les universités obtiennent davantage d'autonomie mais deviennent également responsables de leur équilibre financier. Les responsabilités transférées augmentent plus rapidement que les moyens pérennes qui leur sont alloués.

Les années suivantes voient se développer les Programmes d'Investissements d'Avenir (PIA), les Initiatives d'excellence, les regroupements d'établissements et la multiplication des appels à projets.

Progressivement, le financement récurrent cède du terrain au profit de financements compétitifs. Les établissements sont placés en concurrence pour obtenir des moyens supplémentaires.

En 2019, l'augmentation des droits d'inscription pour les étudiants extra-communautaires marque une rupture symbolique importante. Pour la première fois, le principe d'un accès largement financé par la solidarité nationale est remis en cause pour une partie des étudiants. Présentée comme une mesure ciblée, cette réforme introduit néanmoins l'idée que les droits d'inscription peuvent devenir un levier de financement des universités.

À partir de 2023, les Contrats d'Objectifs, de Moyens et de Performance (COMP) ouvrent une nouvelle phase. Le financement de l'État s'inscrit désormais dans une logique de contractualisation, de stratégie et d'objectifs mesurables. Avec l'annonce des « COMP 100 % », cette logique est appelée à concerner l'ensemble des financements des établissements.

Enfin, le rapport des Assises du financement des universités de 2026 propose de poursuivre cette évolution en développant les ressources propres des universités, en renforçant leur autonomie, en diversifiant leurs financements (formation continue, partenariats, mécénat, valorisation immobilière...) et en envisageant une évolution des droits d'inscription dans le cadre d'un nouveau modèle économique.

Une trajectoire déjà théorisée

Cette évolution n'est pas sans rappeler certaines propositions formulées dès 2016 par l'économiste Robert Gary-Bobo.

Dans une contribution consacrée aux réformes de l'enseignement supérieur, celui-ci proposait notamment une autonomie renforcée des universités, une gouvernance plus managériale, une différenciation accrue des établissements, une augmentation des droits d'inscription accompagnée d'un système de prêts étudiants et insistait sur la nécessité de mettre en œuvre ces réformes de manière progressive afin de les rendre politiquement acceptables.

Le rapport des Assises ne reprend pas toutes ces propositions. Il ne prévoit ni des droits d'inscription de plusieurs milliers d'euros ni un système généralisé de prêts étudiants. En revanche, il est difficile de ne pas constater une convergence sur plusieurs orientations structurantes : autonomie accrue, contractualisation, différenciation des établissements et diversification des ressources.

Le rapport des Assises ne reprend pas à l'identique les propositions formulées par Robert Gary-Bobo. Il ne propose pas les montants de 4 000 à 8 000 euros par an qu'il envisageait, ni le système généralisé de prêts étudiants qui les accompagnait. En revanche, il recommande une augmentation très importante des droits d'inscription, de l'ordre d'un quintuplement pour atteindre environ 900 € en licence et 1 300 € en master, afin que ces droits représentent près de 10 % des ressources des universités. Cette proposition marque un changement majeur : les droits d'inscription ne sont plus seulement présentés comme une contribution symbolique au service public, mais comme un levier de

financement du modèle économique des universités. Sur ce point, la convergence avec les orientations défendues depuis plusieurs années en faveur d'une diversification des financements apparaît manifeste.

La CGT refuse cette logique

Pour nous, le sous-financement chronique des universités ne peut servir de prétexte à une transformation progressive du service public.

À chaque réforme, il est demandé aux établissements de compenser le désengagement de l'État par davantage de ressources propres, davantage de concurrence et davantage de contractualisation.

Cette logique conduit à transformer progressivement la nature même de l'université publique. L'enseignement supérieur et la recherche ne sont pas des marchés. Les universités ne sont pas des entreprises. Les étudiantes et les étudiants ne sont pas des clients. La recherche ne peut être pilotée par des objectifs de rentabilité ou de performance financière.

La réponse aux difficultés actuelles est connue : un financement public pérenne, une programmation budgétaire ambitieuse, des moyens humains à la hauteur des besoins et une politique nationale garantissant l'égalité d'accès à l'enseignement supérieur sur l'ensemble du territoire.

L'université publique n'a pas besoin d'être davantage mise en concurrence. Elle a besoin que l'État assume pleinement sa responsabilité de financer un service public essentiel à l'émancipation, à la recherche et à l'avenir du pays.

Martine et la convivialité obligatoire

Fin d'année, Martine n'en peut plus ; les heures de sommeil en retard dues à la canicule, l'augmentation de la charge de travail, et la fatigue accumulée de l'année... Vivement les vacances !




Mais ce matin là, Martine reçoit un mail de sa direction bien inhabituel : « Tournois de convivialité de fin d'année ! ». Elle comprend vite ce qu'il se trame, lorsqu'à la machine à café, elle en parle avec les collègues « il paraît que l'on va devoir faire des courses en sac avec le directeur ! Faire semblant de s'amuser avec ceux qui m'ont refusé mes congés et baisser ma prime ? Pff... ».

Plus tard, Martine reçoit un autre mail sur un événement se déroulant le même jour : « Journée de présentation de la CGT Ferc Sup Lorraine ». Ouf ! Elle devrait pouvoir échapper à la fausse convivialité forcée par sa direction et plutôt aller

voir comment organiser une réelle solidarité entre travailleurs et travailleuses ! Malheureusement sa direction ne lui laissera pas le choix et obligera sa participation à la journée de convivialité sous le motif de la nécessité de service !



CONTACTS

-  www.fercsupcgt-lorraine.fr
-  www.facebook.com/LorraineSupCgt
-  fercsupcgt-contact@univ-lorraine.fr

Co-secrétaires du syndicat Lorraine Sup CGT

CHAYNES Hadrien
OMHOVERE Gwenaëlle

OSEZ LA CGT



Se syndiquer, c'est agir

C'est refuser de subir, c'est commencer par s'informer, se rassembler et prendre part. Se syndiquer, c'est faire le choix de l'action, pas de la résignation.